

Règlement d'utilisation du Site pour les Candidats

valable du 01/09/2022 jusqu'à nouvel ordre

DÉFINITIONS

Prestataire de services, europa.jobs - PRACUJ W UNII - EUROPA SP. ZOO. dont le siège est à Wrocław, 136A Nenckiego rue, inscrite au registre des entrepreneurs tenu par le tribunal de district de Wrocław-Fabryczna à Wrocław, 6e division commerciale du registre national des tribunaux sous le numéro 0000509786, avec le numéro d'identification fiscale (NIF) 899-27-54-745.

Site Web du prestataire de services - site Web appartenant à PRACUJ W UNII - EUROPA SP. Z O.O., en vertu duquel le Prestataire fournit les mêmes Services affichés dans différentes versions linguistiques. Le site web est disponible sur europa.jobs.

Utilisateur - une personne physique majeure qui utilise les fonctions offertes par le site Web du prestataire de services qui ne nécessitent pas d'inscription ou de connexion.

Preneur, Destinataire - une personne physique majeure qui possède un compte sur le Site et utilise les Services fournis par voie électronique par le Prestataire.

Services - tous les services fournis par voie électronique par le Prestataire de services aux preneurs et aux clients sur la base du présent règlement. La liste et le descriptif des Prestations ainsi que les informations sur leur nature se trouvent en Annexe 2 du présent Règlement - Liste des services pour les Candidats.

Client, Employeur - une personne morale, une unité organisationnelle sans personnalité juridique, ainsi qu'une personne physique dirigeant une entreprise, utilisant les Services fournis par le Prestataire de services dans le cadre de l'activité commerciale exercée, ainsi qu'une entité agissant au nom du Client et en son nom ou au nom du Client, mais en son propre nom.

Compte Employeur, Compte Client - Compte client disponible sur le site europa.jobs, utilisé pour publier les offres d'Emploi, gérer les offres d'emploi et les candidatures qui leur sont transmises.

Offres d'emploi - offres d'emploi publiées sur le Site par le Client à l'aide des formulaires disponibles sur le Site, visant à embaucher un salarié pour un poste déterminé, y compris la description du poste, le lieu de travail, les exigences pour le candidat et les avantages offerts.

Formulaire d'inscription - un formulaire rempli par les utilisateurs lors de l'inscription aux services, également utilisé pour créer un compte de preneur de services.

Formulaire de candidature - un formulaire rempli par l'utilisateur lorsqu'il postule à une offre d'emploi.

Compte Client, Compte Candidat - un ensemble de ressources et de paramètres créés pour le client sur le site Web. Le preneur du service peut utiliser le compte pour gérer les services.

Informations commerciales - toute information destinée directement ou indirectement à promouvoir des biens, des services ou l'image d'un entrepreneur, à l'exception des informations permettant de communiquer par voie électronique avec une personne déterminée et des informations sur les biens et services qui n'atteignent pas l'effet commercial souhaité par un entrepreneur donné.

Fourniture d'un service par voie électronique - exécution d'un service qui s'effectue par l'envoi et la réception de données via des systèmes TIC, à la demande individuelle du preneur du service, sans la présence simultanée des parties, et les données sont transmises via des réseaux publics au sein sens de la loi sur les télécommunications.

Moyens de communication électronique - solutions techniques, y compris les dispositifs TIC et les outils logiciels coopérant avec eux, permettant la communication individuelle à distance en utilisant la transmission de données entre les systèmes TIC, en particulier le courrier électronique.

Cookies - fichiers texte dans lesquels les serveurs du site Web du Prestataire de services enregistrent des informations sur le disque dur de l'ordinateur utilisé par le Client. Les informations stockées dans le fichier cookie peuvent être lues par le serveur du Site Internet du Prestataire lorsque vous vous reconnectez depuis cet ordinateur, mais elles peuvent également être lues par d'autres serveurs ou d'autres internautes. Des informations détaillées sur les "cookies" sont incluses dans la politique relative aux cookies.

Adresse IP - un numéro individuel que possède, en règle générale, chaque ordinateur connecté à un réseau informatique. Le numéro IP peut être constant pour un ordinateur donné (statique) ou être attribué lors de chaque connexion (dynamique) ou être modifié périodiquement dans le temps par le fournisseur d'accès Internet de l'Utilisateur ou du Client.

Règlement - le présent Règlement.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1. Le présent règlement définit :

- a. les droits et obligations du Prestataire, des Utilisateurs et des Destinataires liés à la fourniture de services électroniques
- b. règles d'exclusion de la responsabilité du Prestataire de services pour la fourniture de Services par voie électronique
- c. règles de protection des données personnelles des personnes physiques utilisant les Services fournis par voie électronique

1.2. Le Prestataire de services sur son site Web fournit aux Utilisateurs et aux Preneurs de services le Règlement avant de conclure un contrat pour la fourniture de Services. L'utilisateur et le destinataire du service ne sont pas liés par les dispositions du règlement qui n'ont pas été mises à disposition de la manière décrite ci-dessus.

1.3. Le Prestataire fournit les Services par voie électronique conformément au Règlement.

1.4. L'Utilisateur ou le Bénéficiaire du Service, en utilisant les Services, déclare également que :

- a. les données fournies par eux et l'adresse e-mail sont complètes, conformes aux faits et ne portent atteinte à aucun droit de tiers
- b. sont majeurs et habilités à conclure un contrat de fourniture de Services par voie électronique
- c. acceptent le Règlement, c'est-à-dire avoir pris connaissance de son contenu et s'engagent à le respecter

2. CONCLUSION DU CONTRAT ET CRÉATION D'UN COMPTE

2.1 Le Contrat de fourniture de Services par voie électronique est conclu par l'Utilisateur ou le Bénéficiaire des Services lors de l'utilisation des Services proposés par le Site Internet du Prestataire de Services, nécessitant le remplissage d'un formulaire d'inscription ou de candidature.

2.2 Le Prestataire de services, après avoir reçu le Formulaire d'inscription rempli, créera un Compte Candidat unique pour le Bénéficiaire de services sur le Site Web.

2.3 Le Prestataire peut refuser de créer un Compte Candidat, bloquer ou supprimer un Compte existant, si son nom est déjà utilisé sur le Site ou si le Prestataire reçoit des informations justifiées et crédibles selon lesquelles il est contraire à la loi, aux bonnes mœurs, porte atteinte aux droits des personnes ou intérêts légitimes du Prestataire de services.

2.4 Le Bénéficiaire du Service accepte la nécessité de disposer d'une adresse e-mail active afin de créer un Compte Candidat.

2.5 L'adresse e-mail fournie par le Destinataire du service dans le formulaire d'inscription est une forme d'identification du Destinataire du service vis-à-vis du Prestataire et sera utilisée pour toute correspondance relative à la fourniture des Services.

2.6 Le Bénéficiaire du service accède au Compte à l'aide de son adresse e-mail et du mot de passe d'accès défini. Le Prestataire de services n'est pas responsable des dommages causés à la suite de la divulgation de l'identifiant et du mot de passe du Compte à des tiers.

2.7 Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

3. CONDITIONS DE PRESTATION DE SERVICES PAR LE PRESTATAIRE DE SERVICES

3.1 Les exigences techniques nécessaires pour utiliser les services du site Web sont :

- a. une connexion Internet
- b. un navigateur Web capable d'afficher des documents HTML sur un écran d'ordinateur.
- c. le navigateur doit accepter les "cookies"

3.2 Les services fournis par le Prestataire aux Utilisateurs et Destinataires sont des services gratuits.

3.3 Une liste détaillée et une description des services pour les utilisateurs et les bénéficiaires du service se trouvent à l'annexe no. 2 du présent Règlement - Liste des services pour les Candidats.

4. DROITS ET OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICE, UTILISATEURS ET BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE

4.1 Le Prestataire s'engage à fournir les Services de manière permanente et ininterrompue.

4.2 Le Prestataire se réserve le droit de :

- a. arrêt temporaire de la fourniture des Services en raison d'une maintenance ou d'une modification du Site Internet du Prestataire ;
- b. envoyer à l'adresse e-mail ou au numéro de téléphone des Utilisateurs et des Bénéficiaires du Service des messages techniques, informatifs, juridiques et transactionnels liés au fonctionnement des Services ;
- c. refus de fournir des Services si l'Utilisateur ou le Client fournit une adresse e-mail incorrecte, fausse ou temporaire dans les Formulaires ;
- d. toute modification des Services fournis, des outils et du fonctionnement du Site Internet ;
- e. la suppression du Compte Candidat ou le blocage de l'accès aux Services à l'Utilisateur, si le Prestataire de services obtient des informations justifiées et crédibles selon lesquelles l'Utilisateur ou le Destinataire des services fournit des informations sous des formes contraires à la loi, aux bonnes mœurs, violant les droits de la personne ou intérêts légitimes du Prestataire de services.

4.3 Le Bénéficiaire du Service a le droit de gérer les Services via le Compte Candidat, y compris de modifier à tout moment les données fournies par lui relatives aux Services fournis.

4.4 En acceptant le présent Règlement, l'Utilisateur et le Bénéficiaire du Service s'engagent à fournir aux Clients leurs données renseignées dans le formulaire de candidature et/ou d'inscription dans le cadre du service de base de données Candidats (des informations détaillées sur le Service se trouvent dans la Liste des services pour les Employeurs)

4.5 Lors de l'utilisation des Services, l'Utilisateur et le Bénéficiaire du Service sont tenus de s'abstenir de :

- a. publication et transmission de contenus offensants, illégaux ou violant les droits personnels de tiers protégés par la loi
- b. joindre des scans/photos de documents d'identité ou d'autres documents contenant des données sensibles à l'adresse e-mail du Prestataire de services dans le formulaire de candidature ou d'inscription
- c. prendre toute mesure susceptible d'entraver ou de perturber le fonctionnement du site Web
- d. utiliser les Services d'une manière contraire à la loi, aux bonnes mœurs, portant atteinte aux droits personnels de tiers ou aux intérêts légitimes du Prestataire de services

5. RESPONSABILITÉ

5.1 Le Prestataire de services qui a reçu une notification officielle ou un message fiable sur le caractère illicite des données fournies par le Destinataire du service ou l'Utilisateur et qui a empêché le Destinataire du service ou l'Utilisateur d'accéder à ces données, n'est pas responsable envers ce Destinataire du service ou l'Utilisateur pour les dommages qui en résultent.

5.2 Le Prestataire de services ne sera pas responsable vis-à-vis du Destinataire ou de l'Utilisateur violant le Règlement pour tout dommage résultant de l'arrêt de la fourniture de services, y compris à la suite de la suppression du Compte qui viole le Règlement.

5.3 De plus, le Prestataire de services n'est pas responsable de :

- a. tout dommage causé à des tiers du fait que le Bénéficiaire du Service ou l'Utilisateur utilise les Services d'une manière non conforme au Règlement ou à la loi ;
- b. du contenu fourni par les Destinataires ou les Utilisateurs du Service sur le Site via les Services qui enfreignent la loi ou les droits de tiers protégés par la loi ;
- c. les dommages résultant de l'absence de continuité dans la fourniture des Services, résultant de circonstances dont le Prestataire n'est pas responsable (force majeure, actes et omissions de tiers, etc.)
- d. les dommages causés par le Destinataire ou l'Utilisateur partageant le login et le mot de passe avec des tiers ;
- e. fournir des données ou des informations fausses ou incomplètes par le Bénéficiaire du service ou l'Utilisateur, y compris lors de la création du Compte
- f. non-respect par le Destinataire du service ou l'Utilisateur des termes du Règlement.

5.4 Le Prestataire n'est pas responsable du contenu des Offres d'Emploi publiées sur le Site par les Employeurs.

6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

6.1 Chaque utilisateur et destinataire du service a le droit de protéger sa vie privée par le Prestataire de service.

6.2 Les règles de protection des données personnelles traitées par PRACUJ W UNII sont énoncées dans le document de politique de confidentialité constituant l'annexe 1 du présent Règlement.

7. RÉSILIATION DU CONTRAT

7.1 Le contrat de fourniture de Services par voie électronique peut être résilié par chacune des parties.

7.2 Le Bénéficiaire du Service a le droit de résilier le contrat de prestation de services à tout moment en supprimant le Compte Candidat.

7.3 L'Utilisateur a le droit de résilier le contrat de prestation de services à tout moment en cessant d'utiliser les Services.

8. DISPOSITIONS FINALES

8.1 Le présent règlement est valable pour une durée indéterminée.

8.2 En cas de modification du concept de l'un des Services ou d'autres raisons importantes, le Prestataire de services a le droit de modifier unilatéralement le Règlement. Les modifications au Règlement entrent en vigueur le jour de la publication du Règlement modifié sur les sites Internet du Prestataire.

8.3 Le Prestataire de services peut en outre informer l'Utilisateur ou le Bénéficiaire du service de la modification du Règlement en publiant des informations pertinentes sur le site Web du Prestataire de services ou par e-mail.

8.4 Dans le cas visé au point 2 de la présente section, l'utilisateur ou le destinataire du service a le droit de résilier le contrat de fourniture de services électroniques immédiatement après avoir reçu des informations sur la modification du règlement. S'il ne le fait pas, il est présumé que l'Utilisateur ou le Client a accepté le Règlement modifié.

8.5 Le Règlement et les contrats de fourniture de Services par voie électronique sont soumis au droit polonais.

8.6 Tout litige découlant du Règlement sera réglé par le tribunal commun polonais compétent pour le siège de PRACUJ W UNII - EUROPA SP. Z O.O.

8.7 Dans les matières non couvertes par le Règlement, les dispositions de la loi sur la fourniture de services électroniques, la loi sur la protection des données personnelles, le Code civil et d'autres dispositions impératives de la loi s'appliquent.

8.8 Les annexes font partie intégrante du Règlement.